

MAÎTRISE D'ŒUVRE DE DÉSAMIANTAGE

400 à 500 plus fine qu'un cheveu, la fibre d'amiante est invisible à l'œil nu. Elle est pourtant à l'origine de nombreuses maladies dont les effets ne surviennent souvent que plusieurs années après l'exposition. Vous souhaitez ou vous devez traiter les matériaux amiantés présents dans votre bâtiment ? **BATISAFE** se charge de concevoir un projet sur mesure respectant un cadre réglementaire très strict, les délais impartis et votre enveloppe financière.

LES OBJECTIFS

- Réaliser le désamiantage en minimisant l'impact sur l'exploitation de votre bâtiment tant sur la gestion des coûts que des délais
- Retirer ou encapsuler l'amiante en toute sécurité et sérénité
- Protéger les travailleurs, la population et l'environnement



NOTRE OFFRE

- Validation du diagnostic / assistance pour la réalisation repérages complémentaires
- Conception de projet avec estimation financière et planning d'opération
- Suivi des déclarations administratives
- Assistance pour la passation des contrats de travaux
- Direction de l'exécution des travaux
- Assistance pour la réception des travaux et le suivi du traitement des déchets amiantés

Protection de la population / Protection des travailleurs / Protection de l'environnement



VOS BÉNÉFICES

- Un coût et des délais maîtrisés
- Un partenaire engagé jusqu'au terme de votre projet
- L'assurance d'être en conformité vis-à-vis des obligations formulées par un cadre réglementaire très strict.

NOS PLUS-VALUES

- Un personnel formé, expérimenté et à l'écoute pour des conseils personnalisés
- Une équipe pluridisciplinaire et complémentaire pour un projet final aux normes
- Vous avez obligation de mettre en place des mesures de protection d'urgence ? Réactive et efficace, **BATISAFE** vous accompagne dans cette démarche

